



PAR MARTIN VANIER
Professeur à l'École d'urbanisme de Paris

L'AIR DES ALPES REND-IL COOPÉRATIF ?

Le beaufort, cet exemple d'une belle aventure économique et humaine, est-il représentatif des comportements collectifs en montagne ? Pas si sûr...

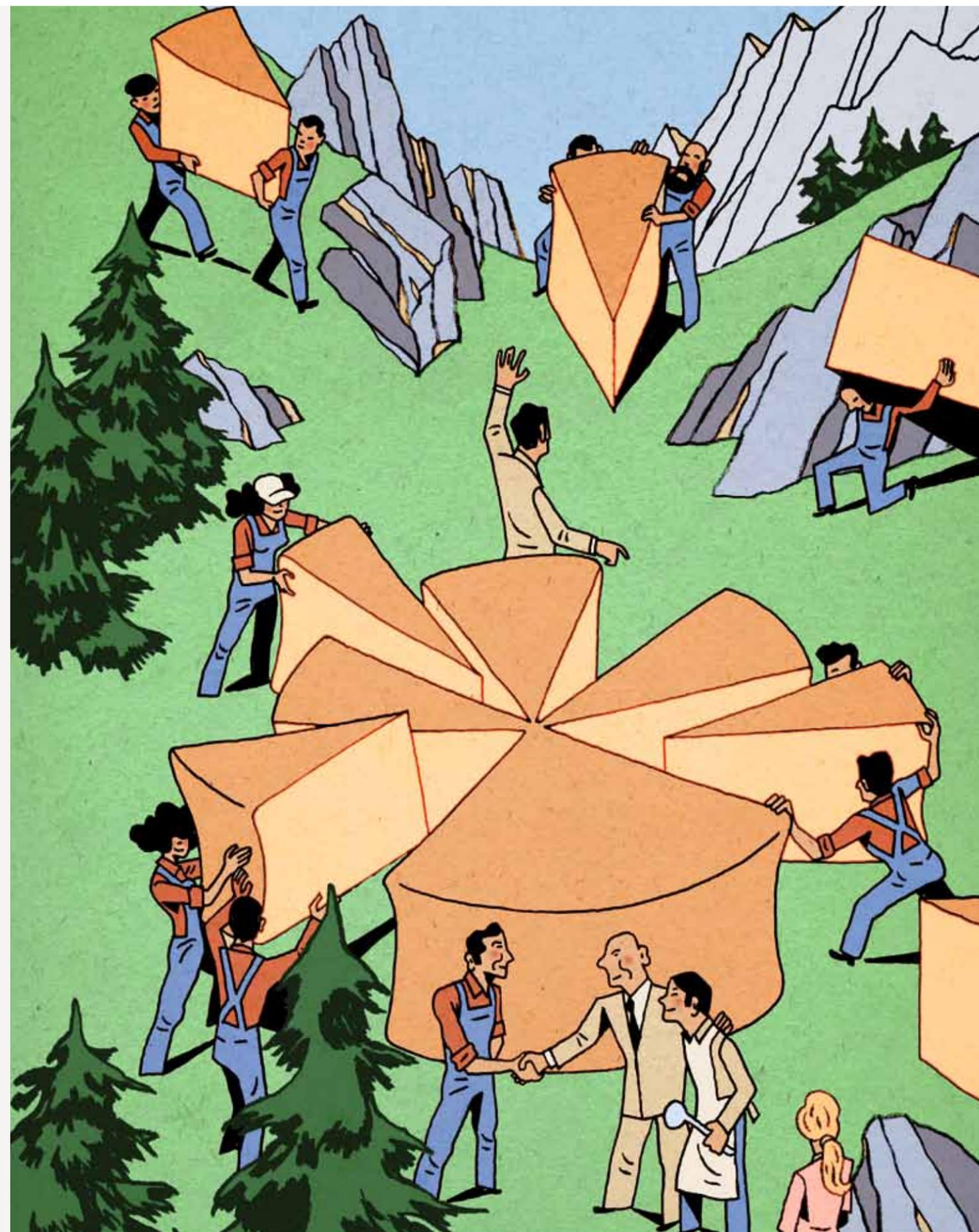
On estime actuellement à un peu moins de 10 % la part de la population active mondiale qui travaille en coopérative, soit environ 280 millions de personnes, et probablement à 12 % celle de la population mondiale qui est sociétaire d'une de ces innombrables coopératives, tous secteurs confondus. Voilà qui, pour commencer, conduit à entretenir l'espoir dans le genre humain ! « Une coopérative est une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et leurs besoins économiques, sociaux et culturels communs, au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement » : tant de mots généreux dans une même définition – celle de la vénérable Alliance internationale coopérative, fondée en 1895 – portent nécessairement à l'empathie. Un vieux proverbe et principe juridique allemand défend que « l'air de la ville rend libre ». L'air des montagnes rendrait-il coopératif ? À écouter s'exprimer les représentations dominantes sur

l'impératif de solidarité montagnarde, cela ne ferait pas de doute : là-haut, on se serre les coudes, on partage, on s'entraide spontanément, on conduit les troupeaux ensemble, on habite serrés dans les villages, sinon dans les alpages et les estives, on n'a pas le luxe de se permettre de criantes inégalités au sein des communautés parce qu'il faut jouer collectif face à l'adversité du milieu. Soit ! Et maintenant, regardons ce qu'il en est du mouvement coopératif en montagne en général, et plus précisément des coopératives laitières qui en sont la forme la plus aboutie et répandue.

IL Y A COOPÉRATIVE ET COOPÉRATIVE

J'emprunte les analyses qui suivent au meilleur spécialiste français, le géographe clermontois Daniel Ricard, qui sait tout de l'économie du lait et de la France des fromages. En 2015, il a dénombré 239 sites coopératifs laitiers dans les massifs français, dont 141 coopératives dites

fruitières, du fait qu'elles transforment et affinent elles-mêmes le lait en fromage. Le massif roi est le Jura : c'est là qu'est né dès le XIII^e siècle, s'est déployé au XVIII^e siècle et se maintient avec vigueur le système des fruitières, qui compte encore plus d'une centaine de coopératives, toutes en AOC (comté, morbier, bleu de Gex, mont d'or, gruyère). La montagne savoyarde suit. Les coopératives s'y sont déployées au XIX^e siècle, à partir de la Suisse. D'abord dans l'Avant-Pays, grande terre de coopération laitière soutenue par le nouvel État après 1860, mais qui va progressivement séparer la production laitière et l'artisanat puis l'industrie du fromage. Ensuite, à partir des années 1960, en Beaufortain, val d'Arly, Tarentaise et Maurienne (beaufort), dans les Préalpes (Chablais avec l'abondance, Bornes et Aravis avec le reblochon, Bauges avec sa tome, Vercors avec son bleu), où les coopératives fruitières et leurs AOC dominent. Ailleurs en France, le système fruitier est marginal ou en fort repli, avec toutefois de belles résistances dans le Cantal, au Pays basque ou dans les ■■■





LES HISTOIRES COOPÉRATIVES ALPINES RÉUSSIES LIVRENT DES SIGNAUX QUI SONT BIEN DE NOTRE TEMPS.

■ ■ ■ Alpes du Sud, tandis que, partout, les coopératives laitières n'ont jamais été aussi puissantes. La première d'entre elles est la Sodiaal (marques Yoplait, Candia, Entremont, etc.), cinquième groupe laitier mondial avec ses 5,4 milliards de chiffre d'affaires, né en 1990 de la fusion de six coopératives régionales, « dont deux – RichesMonts et Orlac – devaient beaucoup à quelques grands leaders montagnards », précise Daniel Ricard. Dans le Massif central, la plupart des coopératives laitières de montagne sont des sites parmi d'autres insérés dans des systèmes productifs déployés dans toute la France, et parfois très au-delà, et dirigés depuis Lyon, Paris ou Nantes.

VERTUS PARTICULIÈRES ?

De fait, on est dans une économie de filière, entièrement pilotée par l'aval industriel, et qui n'a plus de coopérative que le nom. Daniel Ricard s'interroge : « Coopérative de montagne ? Elle doit alors beaucoup à sa localisation géographique. Elle est particulière car montagnarde. Coopérative en montagne ? Elle ne se rattache au massif que par sa localisation, qui ne

joue guère sur son fonctionnement et son efficacité économiques. »

Dans un pays où 3 agriculteurs sur 4 sont membres d'une ou de plusieurs coopératives – et d'abord de la première d'entre elles, la banque du Crédit agricole –, on ne peut de toute évidence pas tirer de trop rapides conclusions de leur présence, et parfois de leur succès, en montagne et plus particulièrement dans les Alpes savoyardes. Pour vivre du lait en montagne, il faut le transformer en un produit à forte valeur ajoutée, et l'AOC en est la reconnaissance sur le marché. C'est du moins la leçon alpine par rapport à celle du Massif central, qui a pris globalement un autre chemin. Mais il y a 50 AOC laitières en France dans la liste officielle de l'Inao – Institut national de l'origine et de la qualité –, et les produits de montagne n'y sont pas spécialement surreprésentés. Résumons-nous... des coopératives laitières, il y en a partout et de toutes sortes ; des AOC laitières, il y en a beaucoup et de nombreuses industrielles. La conjonction de ces deux stratégies – agir en coopérative et rechercher la qualité – ne se rencontre que dans des situations bien spécifiques, parmi lesquelles le Jura d'une part et les

massifs de Savoie d'autre part tiennent une place de choix. L'air de la montagne n'y est évidemment pas pour rien, mais il faut croire qu'il n'est pas le même partout : l'explication fonctionne dans ces deux cas mais pas ailleurs. Et elle n'est pas tout puisque aussi bien on sait parfois s'en passer en Normandie, en Bourgogne ou en Thiérache, qui ont aussi leurs célèbres coopératives et réussites fromagères. Alors quoi ? La vérité, c'est que l'altitude ne stimule pas de vertus particulières. On y trouve de belles aventures économiques et humaines – et celle du beaufort en est assurément une –, mais aussi bien d'autres comportements individuels et collectifs qui refrènt l'enthousiasme. On y respire incontestablement mieux qu'en bas, mais ne comptons pas trop sur l'air de la montagne pour garantir on ne sait quelle disposition collective.

ATMOSPHÈRE, ATMOSPHÈRE...

D'ailleurs, « l'air de la ville rend libre » ne signifiait pas qu'il suffisait d'être citadin pour échapper aux rapports de domination dans la société médiévale rhénane, par simple effet d'ambiance. Il s'agissait surtout de faire savoir à l'empereur et aux féodaux que la cité défendrait ses droits propres et ne se soumettrait pas à d'autres obligations, en particulier fiscales et religieuses.

Si, par analogie, on veut avancer que l'air des Alpes rend coopératif, ce ne peut pas être sur le ton de l'évidence atmosphérique, mais bien comme une invitation, un projet, une intention à faire partager. Il n'y a plus d'empereur, ni de féodaux (quoique ?), mais toujours besoin de donner de nouveaux signaux. Ceux que livrent les histoires coopératives alpines réussies sont bien de notre temps, qui cherche de nouvelles logiques de développement et de nouvelles définitions de la richesse. ■